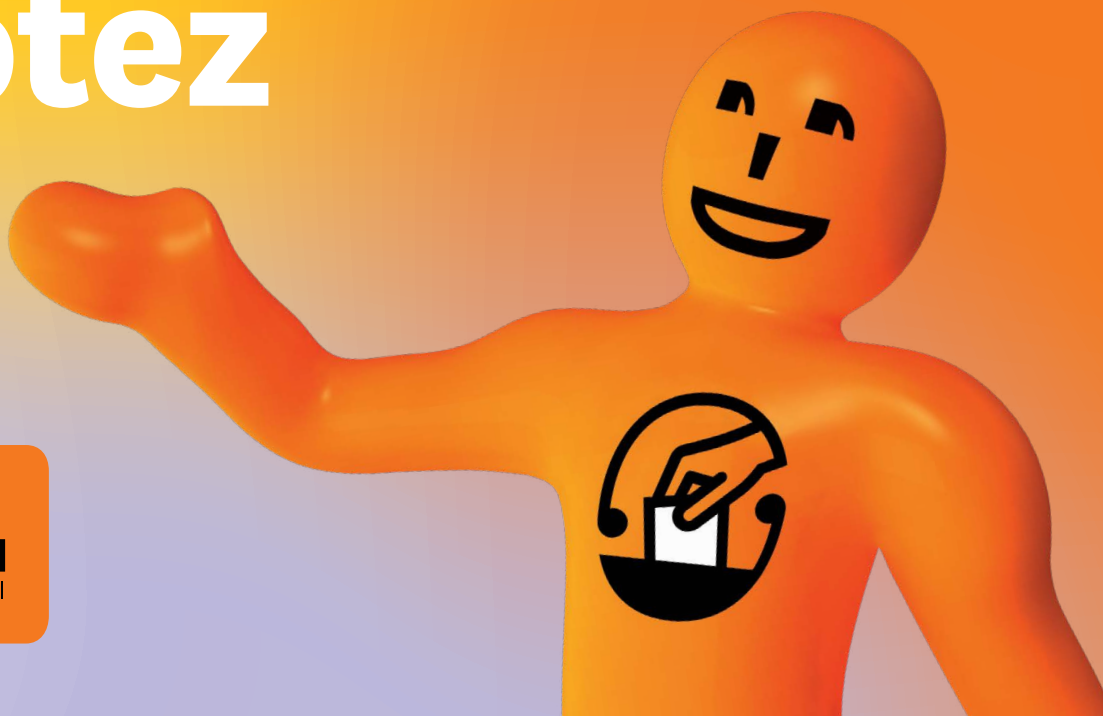


Inscrivez-vous et votez



**ELECTORAL
COMMISSION**
TE KAITIAKI TAKE KŌWHIRI

ROE47 A4 French 04/2026



Pourquoi s'inscrire sur les listes électorales ?

Si vous êtes inscrit(e) sur les listes électorales, vous avez la possibilité de participer aux élections législatives et locales ainsi qu'aux référendums. Les élections sont l'occasion de choisir qui vous représente au Parlement ou au sein de votre conseil local pour les questions qui vous tiennent à cœur.

**Inscrivez-vous et votez pour
faire entendre votre voix.**



Qui peut s'inscrire pour voter ?

Vous devez vous inscrire si :

- vous êtes âgé(e) de 18 ans au minimum ; et
- vous êtes un(e) citoyen(ne) ou un(e) résident(e) néo-zélandais(e) aux fins de l'élection ; et
- vous avez vécu en Nouvelle-Zélande pendant 12 mois consécutifs ou plus à un moment de votre vie.

Vous êtes considéré(e) comme un(e) résident(e) aux fins de l'élection si vous habitez légalement en Nouvelle-Zélande et n'étant pas dans l'obligation de quitter le territoire dans un délai précis. Cela inclut les personnes disposant d'un visa de résident.

Si vous êtes Australien(ne), Cookien(ne), Niueén(ne) ou Tokélaouan(e), vous pouvez vous inscrire uniquement si vous avez vécu en Nouvelle-Zélande pendant 12 mois ou plus.

Si vous vivez à l'étranger, vous pouvez vous inscrire pour voter si :

- vous êtes âgé(e) de 18 ans au minimum ; et
- vous avez vécu en Nouvelle-Zélande pendant plus de 12 mois consécutifs à un moment de votre vie ; et
- vous êtes soit : un(e) citoyen(ne) néo-zélandais(e) et vous vous êtes rendu(e) en Nouvelle-Zélande au cours des 3 dernières années ; OU si vous êtes un(e) résident(e) néo-zélandais(e) aux fins de l'élection et vous vous êtes rendu(e) en Nouvelle-Zélande au cours des 12 derniers mois.

Vous pouvez faire une demande d'inscription dès que vous avez 17 ans.

Lorsque vous avez 18 ans, vous êtes alors automatiquement inscrit(e) et pouvez voter.



Inscription pour voter si vous êtes maori(e)

Si vous êtes d'origine maorie et que vous vous inscrivez pour la première fois, vous choisissez sur quelle liste électorale vous souhaitez vous inscrire : la liste maorie ou la liste générale.

Votre choix de liste électorale détermine :

- dans quelle circonscription vous voterez
- les candidats pour lesquels vous pourrez voter.

Une fois inscrit(e), vous pouvez changer de liste électorale à tout moment, sauf :

- dans les 3 mois précédant une élection générale ou les élections locales organisées tous les 3 ans
- avant une élection parlementaire partielle si le changement vous fait entrer dans la circonscription où se déroule l'élection partielle.

Que signifie pour vous votre choix de liste électorale ?

Dans une élection générale, si vous choisissez la liste générale, vous votez pour un candidat dans une circonscription générale. Si vous choisissez la liste maorie, vous voterez dans une circonscription maorie. Quelle que soit la liste électorale que vous choisissez, les partis politiques pour lesquels vous pouvez voter sont les mêmes.

La liste électorale que vous choisissez peut avoir une incidence sur les personnes pour lesquelles vous pouvez voter aux élections locales. Si vous choisissez la liste électorale maorie et que votre conseil local possède une circonscription maorie, vous voterez pour les candidats dans la circonscription maorie. Si vous choisissez la liste électorale générale, vous voterez pour les candidats dans la circonscription générale.



Vous avez des craintes pour votre sécurité personnelle ?

Si vous craignez pour votre sécurité personnelle ou celle de votre famille, vous pouvez demander à être inscrit(e) sur la liste confidentielle non publiée. Les détails de votre inscription sont protégés et ne sont divulgués à personne. Si vous figurez sur la liste non publiée, vos coordonnées n'apparaîtront pas sur les listes électorales publiées et vous ne pourrez ni vérifier ni mettre à jour vos coordonnées en ligne.

Lorsque vous voterez, vous devrez effectuer un vote spécial et remplir un formulaire supplémentaire avec votre bulletin de vote afin de confirmer la circonscription électorale dans laquelle vous êtes inscrit(e). Allez sur **vote.nz** ou appelez le **0800 36 76 56** pour obtenir plus de renseignements et le formulaire de demande.



Comment puis-je m'inscrire ?

Les procédures d'inscription ou de mise à jour de vos coordonnées sont faciles. Vous pouvez :

- vous inscrire en ligne sur **vote.nz** en utilisant votre permis de conduire néo-zélandais, votre passeport néo-zélandais ou une pièce d'identité vérifiée par RealMe
- appeler le numéro d'appel gratuit **0800 36 76 56** et demander à recevoir un formulaire d'inscription.

Une fois le formulaire rempli, signez-le et renvoyez-le nous. Une fois que vous vous êtes inscrit(e), votre nom figure sur les listes électorales. La liste électorale est la liste des personnes habilitées à voter lors des élections. Vous devez figurer sur les listes électorales pour pouvoir voter.

Vous devez mettre à jour vos coordonnées après chaque déménagement.

Assurez-vous que vous disposons bien de votre adresse e-mail et de votre numéro de portable pour que nous puissions vous contacter au sujet de votre inscription et du vote.

Lorsque vous vous inscrivez pour la première fois ou que vous modifiez vos coordonnées, nous vous enverrons un courrier ou un e-mail afin de vérifier que vos coordonnées sont correctes.



Vous avez besoin d'aide pour vous inscrire ?

Vous pouvez demander à quelqu'un que vous connaissez, par exemple à un ami ou un membre de votre famille, de vous aider à remplir votre formulaire d'inscription ou de remplir le formulaire à votre place. Vous devez signer le formulaire.

Si vous connaissez quelqu'un qui ne peut pas remplir et signer son formulaire d'inscription en raison de problèmes physiques ou mentaux, vous pouvez peut-être l'aider.



Vous souhaitez avoir plus d'informations ?

Pour plus d'informations sur l'inscription et le vote :

- consultez **vote.nz**
- appelez le **0800 36 76 56**

Des informations sur l'inscription et le vote sont également disponibles en plusieurs langues et formats sur **vote.nz**



**ELECTORAL
COMMISSION**
TE KAITIAKI TAKE KŌWHIRI